

RIS-ORANGIS

L'association rissoise de prévention spécialisée n'a plus d'argent

# Le club de prévention rissois n'est plus

*C'est lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février que l'unanimité des membres de l'association rissoise de prévention spécialisée a décidé de mettre la clé sous la porte. Les difficultés administratives et financières accumulées ont eu raison de la bonne volonté des éducateurs et des bénévoles.*

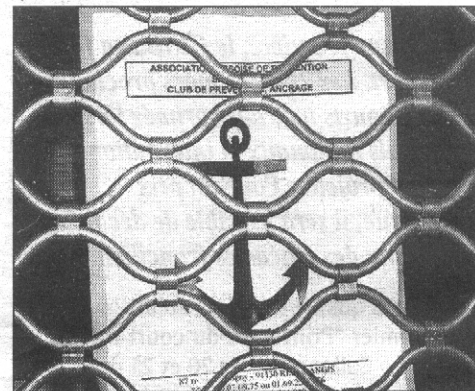
**G**énérée par la scission entre le service jeunesse municipal et la prévention spécialisée, l'association rissoise de prévention spécialisée (ARPS) prend son indépendance en 1998 sous le nom d'Ancrage. Elle est financée par le conseil général pour le coût patronal des salariés et par la municipalité rissoise pour les dépenses de fonctionnement, l'association étant le gestionnaire des fonds. Structure au service des jeunes « *les plus fragiles, les plus largués socialement* », une équipe de trois éducateurs spécialisés remplissent une mission d'accompagnement individuel sur le principe de la libre adhésion, une présence sociale de proximité dans les quartiers et une action collective de terrain au sein des établissements scolaires. Mais aussi auprès des parents en difficultés relationnelles avec leurs enfants. La mise en place du "Territoire d'Action Concertée du Centre Essonne" par le conseil général prévoyait la fusion d'ACAVE centre de prévention de la communauté d'agglomération et d'ANCRAGE. « *Cette restructuration de la prévention spécialisée nous oblige à avoir six éducateurs pour obtenir notre agrément alors que, dans le même temps, le conseil général*

*nous interdisait d'en recruter un quatrième. La disparition d'ACAVE, contrainte de déposer le bilan, sans qu'aucune des deux administrations de tutelle (conseil général et communauté d'agglomération du Centre Essonne) ne lève le petit doigt nous met dans l'impossibilité d'accéder aux critères d'habilitation définis par le conseil général. Ajoutons à cela, un manque chronique de moyens financiers et matériels qui ont eu raison de l'enthousiasme pourtant très fort des militants et des salariés », souligne Antoine Guiraud, son président. Mais le plus difficile à imaginer, c'est l'avenir de ces quelque cent jeunes qui ont été suivis au cours de l'année écoulée. « *L'association a développé des efforts généreux pour aider le mieux possible un maximum de jeunes à la dérive en leur offrant une chance de retrouver un lien confiant avec cette même société qui les avait abandonnés.* »*

## UN MANQUE POUR LA VILLE

Serge Mercieca, adjoint au maire chargé de la jeunesse, regrette la disparition d'ANCRAGE qui a fait un très bon travail sur la ville. « *L'association n'a pas su saisir la proposition faite par la municipalité. Nous avons fait le choix politique de sauvegarder la prévention spécialisée. La fermeture d'ANCRAGE est dommageable pour les jeunes.* »

« *Si la volonté de la municipalité de nous venir en aide avait été réelle, pourquoi avoir attendu pour nous écouter. Depuis sept ans, je me bats pour avoir un minimum de moyens et des conditions normales d'un travail de prévention. Nous ne voulons, en contrepartie de cette subvention, que la reconnaissance de la qualité de*



L'ARPS arrête ses activités à Ris.

*notre travail. En aucun cas nous ne dérogerons à notre devoir de confidentialité et d'anonymat », tempête l'une des salariés du service du club de prévention.*

Le maire se dit « *surpris et attristé par la disparition soudaine de cette structure* ». Le maire rappelle avoir proposé de « *mettre la main à la poche contre un nouveau plan d'actions. Nous ne pensions pas qu'ils déposeraient le bilan d'une manière aussi précipitée. Une association qui se referme sur elle-même ne peut pas toujours faire face aux difficultés. La prévention spécialisée est un secteur très éprouvant. Il faut une structure départementale qui épaulé des antennes dans chaque ville de la communauté d'agglomération* ». Thierry Mandon souhaite maintenant tenter de la mettre en place avec le conseil général et la communauté d'agglomération. « *En attendant, une équipe de rues, gérée par le service jeunesse, a reçu des consignes pour signaler et prendre en charge les cas d'urgence* », indique le maire.

Myriam Chauvin